



Rapport de politique jeunesse du Conseil communal au Conseil général, en réponse à la motion M18-005

Monsieur le Président du Conseil général,
 Mesdames les conseillères générales,
 Messieurs les conseillers généraux,

Le Conseil communal vous transmet le présent rapport en réponse à la motion adoptée par votre Autorité le 8 novembre 2018 et mentionnée en titre. Il présente la politique jeunesse adoptée par le Conseil communal et vous recommande de classer la motion.

Sommaire

Rappel de la motion.....	2
Traitement.....	2
Introduction.....	2
Politique jeunesse Milvignes.....	3
Concept général.....	3
Actions existantes	5
Développement.....	5
Exemples suisses de politique de l'enfance et de la jeunesse	6
Composition socio-démographique jeunes de la commune de Milvignes	7
Milvignes Jeunes 2020.....	7
Etat des travaux	10
Education à la mobilité douce, soutien aux jeunes	10
Etat des travaux	11
Maison des jeunes	11
Etat des travaux	11
Ressources	11
Suivi	12
Conclusion.....	12

Rappel de la motion

La motion M18-005, initialement intitulée « Pour une maison des jeunes » a été déposée par le groupe La Grappe. Suite à l'amendement du groupe PS/Les Verts, accepté par le Conseil général, celui-ci a validé la motion amendée et renommée « Pour une politique globale des jeunes » à 18 voix contre 15, le 8 novembre 2019.

Le texte principal de la motion est le suivant : « Nous demandons au Conseil communal de mettre en place une politique globale destinée aux adolescents de 12 à 18 ans. Une collaboration avec les communes faisant partie du cercle scolaire de Cescole devrait être également envisagée. Nous demandons également au Conseil communal de proposer un lieu destiné à recevoir les jeunes afin de leur permettre de se rencontrer en toute sécurité ».

Le reste du texte présente les considérations suivantes :

- La population des 10-20 ans dans la Commune de Milvignes est importante ;
- Le Conseil communal, dans son rapport de politique générale, a intitulé l'un de ses axes prioritaires : « Développer la cohésion sociale, le vivre ensemble et les activités communautaires » ;
- Les installations sportives et culturelles existantes sont nombreuses ;
- Les jeunes ont souvent de la difficulté à s'approprier ces installations ;
- Les enfants et adolescents risquent le désœuvrement ou les actes illicites et néfastes, vu la grande quantité de temps libre dont ils disposent ;
- Les initiatives destinées aux jeunes ont du succès.

Traitement

Le Conseil communal a traité la motion selon son processus ordinaire. Il a pris connaissance de son contenu et attribué son traitement aux dicastères de l'action sociale, de la santé et des loisirs, conduits par deux membres de l'Exécutif.

Le 15 avril 2019, il a étudié un premier rapport et validé le traitement proposé.

Durant l'été, les démarches conduisant à la création d'un dispositif de politique jeunesse référencé et articulé ont été réalisées, conformément à ce premier rapport. Ce programme a été validé par le Conseil communal le 20 octobre dernier.

Considérant que la motion requiert du Conseil communal une « politique globale », la réponse du Conseil communal est bien le présent rapport contenant le programme politique qu'il a décidé de mettre en œuvre durant les années à venir.

Introduction

Comme le relèvent les auteurs de la motion, la volonté de concevoir une politique jeunesse est appuyée sur l'un des axes présentés par le Conseil communal dans son rapport de politique générale et guidant son action pour la collectivité.

Le texte adopté pose une question générale et essentielle : que fait une Commune, en l'occurrence la nôtre, pour sa jeunesse ? Qu'est-ce qu'elle fait aujourd'hui et que pourrait-elle faire à l'avenir ?

Ce sont des questions politiques puisqu'il s'agit de s'interroger sur l'identité des jeunes, leurs situations, leurs besoins et ce que nous voulons, comme Autorité de cette communauté, leur proposer.

Cela va nécessairement au-delà d'infrastructures sportives ou culturelles. Les questions de santé, de participation à la vie civique, d'intégration des communautés étrangères, de mixité sociale, de mobilité ou d'accès aux lieux d'étude et de travail des adolescents peuvent également être traitées.

Ainsi, le Conseil communal souhaite présenter à votre Autorité à travers ce rapport un véritable plan de politique jeunesse communale, servant de déclinaison de son rapport de politique générale.

L'Exécutif remarque qu'on pourra aisément considérer que les axes choisis sont surtout des mots mis sur des intentions. On pourra éventuellement ajouter que ces promesses ne sont pas engageantes. Le Conseil communal attire donc l'attention des conseillères générales et des conseillers généraux sur le fait qu'en demandant une « politique globale pour la jeunesse », c'est bien une réflexion et un concept qu'ils ont appelés de leurs vœux, plutôt que le développement concret d'une ou l'autre réalisation ponctuelle. Il souhaite être à l'œuvre dans les mois et les années à venir pour mettre ce projet en œuvre.

Nous verrons toutefois que les réalisations concrètes ne sont pas absentes de cette réponse, en pensant notamment à :

- Projet de maison de la jeunesse incluant :
 - Le regroupement de plusieurs institutions éducatives pour enfants
 - Une maison des jeunes, au sens de la motion
- Plateforme interactive et numérique communale « *Milvignes Jeunes* » pour la jeunesse et pour les parents, intégrant un inventaire dynamique de l'offre de loisirs et des publications liées à la santé, la vie civique, etc.
- Publication d'un tous-ménages communal à destination des jeunes
- Projet d'encouragement à l'utilisation des transports publics

Politique jeunesse Milvignes

Le Conseil communal de Milvignes présente dans ce rapport son dispositif de politique jeunesse, dont la fondation concrète débutera au début de l'année 2020 avec le lancement de la plateforme « *Milvignes Jeunes* ». Il présente le concept général, un développement politique et les trois axes principaux du programme retenu.

Concept général

Le Conseil communal a décidé de conduire une politique relative à la jeunesse active et polyvalente, dès le début de l'année 2020.

Dans ce cadre, il décide :

1. D'intégrer la question de la politique jeunesse à l'ensemble de l'effort public communal ;

En renonçant à confier la responsabilité de la politique jeunesse à un seul service, à un.e délégué.e ou à une commission, le Conseil communal souhaite veiller à ce que toutes les activités publiques soient vues comme des actions politiques liées à la jeunesse ;

2. De considérer les jeunes au sens large dans ses intentions politiques pour la jeunesse ;

Certaines collectivités consacrent leurs efforts liés à la « jeunesse » sur les 10-18 ans, sur les 12-25 ans ou d'autres fourchettes d'âges. Le Conseil communal décide de considérer dans son programme les enfants et les adolescents, de leur accès à la scolarité et jusqu'à la majorité au moins, soit 4-18 ans ;

3. D'axer son travail sur la cohésion sociale, la rencontre, l'intégration et la promotion des actions permettant de prévenir l'exclusion et de promouvoir la vie civique et la santé ;

Le Conseil communal ne souhaite pas uniquement développer ou rendre visible une offre de loisirs existante, mais bien faire exister une commune qui accueille, éduque, protège, intègre et travaille à l'épanouissement de sa jeunesse. Il sera particulièrement attentif à intégrer dans chaque intention la notion d'encouragement à la participation des jeunes et des parents qui n'ont pas usuellement recours aux activités communautaires ;

4. De fédérer les actions publiques et privées existantes et de les rendre visibles et disponibles pour tous les jeunes ;

Les dispositifs comme la Petite Lanterne, le Midnight Littoral, les activités liées au Skatepark, aux sociétés de musique, de scouts, aux clubs et installations sportifs ne sont pas articulés sur une plateforme commune qui permet l'accès à tous les parents et à tous les jeunes. Ils doivent l'être, sur un outil dynamique, à jour et confortable pour l'utilisateur ;

5. De déployer de nouvelles actions destinées à la jeunesse ;

De nouvelles actions sont créées régulièrement, qu'il s'agisse d'une activité de méditation et conception de Mandala par les jeunes, développée à Bôle en 2018, de leçons de skateboard initiées sur le skatepark ou de l'adoption du programme Easyvote dès 2019. Le Conseil communal souhaite encourager et rendre visible l'ensemble de ces efforts et les rendre accessibles à chacun ;

6. De concevoir un projet de maison des jeunes qu'il soumettra au Conseil général sous la forme d'une demande de crédit ;

La création d'une maison des jeunes est soutenue par le Conseil communal. Il a intégré cette création dans un projet global de « maison de la jeunesse » qui sera soumis au législatif dans un rapport spécifique et intègre les réflexions sur la localisation, la pertinence et l'intégration dans le concept global de politique jeunesse. Les conditions d'exploitation et de collaboration intercommunales seront abordées dans le projet lui-même ;

7. De créer un « dispositif *Milvignes Jeunes* » identifiable et décliné de manière transversale dans les actions communales, en commençant par les ressources digitales de la commune.

Actions existantes

Ce programme politique intègre la mise en valeur des actions existantes déployées dans nos villages pour les enfants et les jeunes.

Il convient ainsi de rappeler les nombreux projets existants, soutenus actuellement par les Autorités communales et qui s'adressent à la catégorie de population visée par la motion. Ces projets seront rendus visibles et articulés de manière cohérente à travers le programme ci-dessus.

- Ensemble des activités déployées par le cercle scolaire ainsi que par le Service communal de l'enfance dans les écoles et les structures extra-scolaires
- Accueil des nouveaux arrivants en famille durant une célébration annuelle dans le théâtre communal et mettant en valeur son programme culturel
- Célébration de la majorité durant une réception annuelle mettant en valeur la participation civique et la participation aux activités communales
- Programme de transformation progressive des places de jeux villageoises
- Structures intercommunales d'activités pour les jeunes hébergées et soutenues par la commune de Milvignes (anneau d'athlétisme, skatepark)
- Structures intercommunales d'activités pour les jeunes soutenues par la commune (patinoires du littoral, théâtre du passage)
- Théâtre communal et saison théâtrale
- Soutien aux nouvelles propositions d'activités et de programmes destinés aux jeunes (manège, cirque, handiplage, festivals de musique, courses, etc.)
- Activité de promotion de la culture auprès des jeunes La Petite Lanterne
- Programme de participation des jeunes à la vie civique Easyvote
- Politique de subventions aux sociétés locales formatrices
- Activité intercommunale de loisirs pour jeunes Midnight Littoral

Développement

Le Conseil communal a ainsi considéré qu'il convient, pour le pouvoir public, de déterminer ce qu'est « un jeune », ce qu'est une « politique globale » et, naturellement, de se déterminer sur ce que peuvent être les *objectifs d'une politique globale des jeunes* mentionnés dans la motion acceptée par le Conseil général.

En effet, on peut considérer que des activités de divertissement, culturelles ou sportives destinées aux adolescents sont les seuls domaines concernés. Qu'un inventaire des structures existantes serait en ce sens suffisant.

À l'inverse – et c'est bien le sens du dispositif élaboré par le Conseil communal - on peut considérer qu'il est opportun de distinguer les différents publics, en fonction de leurs âges, de leurs lieux de domicile ou de leur situation sociale.

Le Conseil communal choisit également d'intégrer à son programme politique une dimension relative à la promotion de la santé, à la promotion de l'action civique, à la

promotion de la cohésion sociale ou au développement d'activités de « vivre ensemble » favorisant la participation des individus que les actions traditionnelles ne parviennent pas à attirer.

Il ajoute que la politique globale des jeunes implique des notions de mobilité qui leur sont particulièrement consacrées, de politique relative à l'éducation, à la formation professionnelle, à l'encouragement à la création d'emplois pour les jeunes dans la Commune, à la promotion des activités culturelles ou artistiques ou encore au développement simple d'événements culturels, voire à leur intégration aux événements existants.

Finalement, le Conseil communal considère qu'une politique globale des jeunes est consacrée à la préparation de leur avenir et que le développement durable, la gestion des déchets, des énergies, la politique climatique, la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, l'intégration de tous les milieux sociaux et économiques sont des défis qui concernent directement les individus lorsqu'ils sont jeunes et lorsqu'ils cesseront de l'être.

Ainsi, la motion intitulée « Maison des jeunes » telle que formulée à l'origine était plus limitée et largement plus simple à traiter pour le Conseil communal. Il aurait ainsi pu examiner l'intérêt de développer une Maison des jeunes sur le territoire communal ou dans une Commune limitrophe, la possibilité financière et organisationnelle de la créer, puis un calendrier de mise en œuvre.

Sans considérer que les points politiques précités doivent tous être traités dans une politique globale des jeunes, force est de constater que le dispositif prévu doit intégrer un souhait de développement plus ambitieux et plus circonstancié que la simple acceptation ou le simple refus de la création d'une Maison des jeunes.

L'implication de l'autorité publique dans la réalisation du dispositif de politique jeunesse est nécessaire et doit exprimer une volonté forte de promouvoir ou de créer des actions concrètes.

Elle a également la responsabilité de concevoir un dispositif qui prend en compte la gestion financière communale et de favoriser les actions créées grâce aux forces en présence en étudiant l'éventuelle création de nouvelles ressources avec soin.

C'est ainsi particulièrement à travers les actions de communications publiques que l'effort politique destiné à la jeunesse doit être exprimé. C'est en constituant un programme d'annonce publique liée aux médias numériques qu'il se consacrera à la jeunesse de nos villages, permettant aux jeunes de participer à la création d'une vie communale durable, intégrante et épanouissante.

Exemples suisses de politique de l'enfance et de la jeunesse

En 2017, la Confédération a publié une nouvelle plateforme consacrée à la politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse, considérant que les trois piliers de l'enfance et de la jeunesse sont : la protection, l'encouragement et la participation.

Ces trois piliers sont basés sur le rapport stratégique du Conseil fédéral intitulé « Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse » datant de 2008.

Il y est également fait référence à la convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant de 1989.

Le Conseil fédéral indiquait dans son message que de nombreux acteurs sont responsables de la politique de l'enfance et de la jeunesse en Suisse au niveau fédéral, cantonal et communal. La plateforme mise en ligne vise à faciliter la collaboration entre ces acteurs et à favoriser l'échange d'informations. Elle présente également les bases légales et les prestations offertes, ainsi que des projets et programmes d'intérêt menés au plan national ou cantonal.

La plateforme électronique publiée par la Confédération présente notamment des **projets de politique communale** pour les enfants et pour les jeunes, développés par certaines Communes qui ont rendu des rapports. En parcourant les Communes disponibles, le Conseil communal a notamment examiné en détail les exemples des communes de La Chaux-de-Fonds et de Baden, dont les dispositifs sont salués par des certifications institutionnelles.

Les travaux d'examen de ces dispositifs a permis au Conseil communal de découvrir la façon dont ces administrations ont organisé leurs services, regroupé et articulé leurs prestations pour la jeunesse.

Composition sociodémographique jeunes de la commune de Milvignes

Notre commune compte 313 personnes âgées de moins de 4 ans, 690 de 4 à 10 ans et 873 de 10 à 18 ans, soit 1'876 personnes en tout.

Certains jeunes vivent grâce à l'assistance publique dans des familles en grandes difficultés économiques. D'autres sont hébergés à Milvignes sans maîtriser la langue française et sans accès aux animations publiques, faute d'accompagnement ou d'accueil spécifique. Finalement, la majorité des jeunes vit dans des circonstances socio-économiques moyennes à bonnes, profitant de l'offre publique et privée d'activités destinées à la jeunesse et participant à la vie citoyenne et publique.

Milvignes Jeunes 2020

Après l'étude des concepts fédéraux et communaux existants et les considérations démographiques, le Conseil communal a préparé le concept « *Milvignes Jeunes* » qu'il croit adapté à la structure existante de l'administration communale et aux intentions décrites dans le programme global ci-dessus.

Ainsi, le Conseil communal a validé le concept détaillé suivant.

- Le Conseil communal crée le programme **Milvignes Jeunes** et le met en œuvre dès le premier trimestre 2020.
- Il concerne les enfants et adolescents dès l'âge de scolarité et jusqu'à leur majorité, soit de 4 à 18 ans.
- Il est géré par les services communaux existants et l'information au public cible est assurée par le *Service administratif et communication*.
- Le programme fédère les activités existantes dans le riche tissu associatif ainsi que les prestations proposées par les services de l'éducation, le cercle scolaire et le service social régional.

Ainsi, selon le programme du Conseil communal, dès le premier trimestre 2020, *Milvignes Jeunes* possède une image graphique propre. Le programme est installé en page de garde du nouveau site internet communal, avec un logo et une partie du site qui y est spécialement consacrée et clairement identifiée.

En outre, *Milvignes Jeunes* fait l'objet d'un bulletin tous-ménages spécifique, inspiré du *Milvignes Info* destiné à l'ensemble des citoyens. Le bulletin reprend le concept du *Milvignes Info*, mais possède sa propre image graphique, identique à celle du programme. Ainsi, le bulletin communal est consacré à la jeunesse deux fois par an. L'éventualité de le distribuer uniquement de manière électronique sera étudiée.



Avant-projet d'en-tête du bulletin communal Jeunes

Milvignes Jeunes est élaboré pour centraliser et publier les informations concernant le public cible. Il veille dans l'ensemble des publications à considérer que ce public est constitué des jeunes de plusieurs origines, langues, niveaux socio-économiques, intérêts et localisations.

Milvignes Jeunes est un programme orienté vers l'utilisateur. Les publications et les outils sont développés de façon à ce que les jeunes et leurs parents trouvent rapidement des informations ou des actions qui sont déployées à leur intention.

Objectif : La page internet du programme *Milvignes Jeunes* fédère, promeut et inventorie les actions existantes dans la commune, d'une manière claire, lisible et actualisée, dans les domaines suivants :

Événements annoncés sur le territoire et dispositions relatives à la participation des jeunes. Ces événements peuvent être des spectacles, des concerts, des présentations publiques, des conférences. Ils peuvent également être des rencontres sportives, des festivals, des manifestations religieuses ou associatives. Il sera

systématiquement indiqué les modalités de participation pour les jeunes et notamment l'âge conseillé et la finance de participation.

Activités sportives, culturelles et associatives destinées aux jeunes.

Les activités sont présentées selon une systématique détaillant, pour chaque activité les âges, l'accueil concret, le rythme et les dates des activités, le financement et la personne de contact.

Cette publication doit permettre aux jeunes et à leurs parents, qu'ils soient installés depuis longtemps ou nouveaux arrivants, de trouver sur une seule plateforme, l'ensemble des activités existantes dans nos villages auxquelles ils peuvent inscrire leur enfant. Les jeunes et leurs parents peuvent ainsi connaître le budget nécessaire au suivi d'une activité, le matériel nécessaire et la localisation de l'activité.

Les clubs et associations doivent voir dans cette publication un outil intéressant de promotion de leurs activités et une source de nouvelles inscriptions. Elle doit également permettre d'attirer dans les activités des jeunes enfants ou adolescents qui n'ont pas facilement accès à des clubs ou associations, par manque de réseau ou de connaissance du tissu associatif villageois.

Le Conseil communal souhaite ainsi présenter les sociétés « traditionnelles » comme les clubs de football, les ensembles musicaux ou les cours de grimpe, mais aussi les activités comme la lanterne magique, les cours de skateboard, les réunions de création de mandalas, les scouts, le judo, le tennis, les activités nautiques ou les moments lectures dans nos bibliothèques.

Promotion de l'activité civique et de la participation citoyenne

Le calendrier politique et civique est publié, avec des informations encourageant les jeunes à participer à la vie civique, notamment à s'intéresser aux décisions du Conseil général, aux élections et votations ainsi qu'aux moments annuels ou ponctuels de rassemblement citoyen (1^{er} août et sortie communale notamment).

Les publications du programme EasyVote dont l'adhésion a été souhaitée par le Conseil général en 2018 sont mises en avant.

Promotion de la prévention santé

Présentation des dispositifs communaux existants dans ce domaine et des développements à venir dans un rapport de politique santé en préparation.

Publications sociales et scolaires

Les informations liées aux services destinés aux jeunes et à leurs parents et existants dans le cercle scolaire et dans les services sociaux sont présentées.

Les informations liées aux services de prévention destinés aux jeunes des entités partenaires de la Commune de Milvignes sont publiées. Les services d'assistance sociale pour les familles sont notamment présentés. Le Conseil communal pense notamment à Caritas, au Planning familial, au Groupe Sida ou au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie.

Invitation ponctuelle des jeunes

Milvignes Jeunes une fois établi et fréquenté pourra générer des rencontres, intergénérationnelles ou avec les autorités.

Ainsi, une invitation à l'enseigne de *Milvignes Jeunes* pour les célébrations communales mises sur pied par les Autorités pourrait être facilement intégrée au programme et générer le lien social souhaité par le Conseil communal.

Informations partenaires

Après la mise en ligne de la plateforme, le Conseil communal souhaite approcher les communes voisines pour élaborer un programme d'échange d'informations, destiné à publier des activités organisées à Milvignes auprès des jeunes de Boudry, Cortaillod et Neuchâtel, par exemple et réciproquement.

État des travaux

Suite à la décision du Conseil communal concernant le programme *Milvignes Jeunes* et la nécessité de concevoir une plateforme numérique centralisant les éléments publiés ci-dessus, les travaux de réalisation ont commencé à la fin de l'été.

Ainsi, la conception du site internet communal a débuté en avril 2019. Il intègre le développement de la plateforme *Milvignes Jeunes* depuis juin 2019. Le projet complet sera présenté au début de l'année 2020.

Les données des Services, manifestations, promotions de la santé et de l'activité civique et citoyenne ont été récoltées en septembre 2019 et préparées afin d'être publiées de manière dynamique et tournées vers l'utilisateur.

Les informations concernant les associations, institutions et clubs qui développent des activités destinées aux jeunes ont fait l'objet d'une codification permettant une publication accessible et standardisée. Celles-ci étant arrêtées, elles ont été transmises aux responsables des sociétés identifiées sous la forme d'un questionnaire en ligne présentant des questions standardisées, notamment les âges cibles, les lieux et dates de répétitions, entraînements, présentations, les finances d'inscription et les personnes de contact. Cette récolte d'informations a débuté en octobre 2019 et les réponses sont nombreuses et détaillées.

Dans le cadre du développement du nouveau site internet communal, le Conseil communal a proposé un partenariat à l'association neuchâteloise RECIF, travaillant avec les femmes issues de la migration. Cette association travaille ainsi en collaboration avec le *Service administratif et communication* de Milvignes, afin d'élaborer des traductions des informations de base publiées sur le site communal. Ce partenariat a été étendu à la partie *Milvignes Jeunes* afin d'augmenter les chances de pouvoir intégrer aux activités existantes des jeunes de familles allophones.

Éducation à la mobilité douce, soutien aux jeunes

Le Conseil communal a décidé d'étudier l'opportunité de créer une subvention des jeunes à l'acquisition de l'abonnement Onde Verte, à l'instar de plusieurs communes voisines.

Cette subvention pourrait être destinée à soutenir les jeunes, à éduquer à la mobilité douce et à offrir à cette partie de la population une prestation existante dans les communautés voisines de la nôtre et qui vient concrétiser une partie du développement de la politique jeunesse, démontrant l'intention des autorités de Milvignes de tourner un pan de ses priorités politiques en direction du soutien à la jeunesse.

État des travaux

L'élaboration de cette offre, sur laquelle les services des finances et du contrôle des habitants collaborent, est en cours. Le Conseil communal a abordé ce sujet lors de deux séances ordinaires et évaluera la présentation de sa proposition aboutie dans le courant du premier semestre 2020, liée à une demande de crédit spécifique.

Maison des jeunes

Après examen des réalisations de plusieurs communes et dans le cadre de l'élaboration de ce rapport de politique jeunesse, le Conseil communal s'est penché sur la question de la création d'une Maison des jeunes de Milvignes.

Il a examiné les avantages et les inconvénients d'un tel projet, en prenant en compte les arguments développés durant le débat sur la motion M18-005 en novembre 2018.

Le Conseil communal a encore discuté des objectifs poursuivis et notamment de la nécessité de concevoir un projet intégrateur, rassemblant les jeunes qui profitent usuellement de l'offre d'activités existantes sur la commune et ceux qui ne le font pas. Le projet ne devrait pas concevoir une simple activité supplémentaire, mais satisfaire les objectifs mentionnés dans la motion, notamment ceux relatifs au vivre ensemble, à l'éducation et à la prévention des risques sanitaires ou psychosociaux.

Sur la base de ces conversations, le Conseil communal a décidé de proposer au Conseil général la réalisation d'une Maison des jeunes de Milvignes.

Il a choisi d'intégrer cette possibilité dans son projet plus global de développement d'une Maison de la jeunesse. Le Conseil communal présentera en effet au Conseil général un programme situé dans un bâtiment communal existant et intégrant des transformations qui permettent d'héberger une grande structure extrascolaire ainsi qu'une maison des jeunes. En rassemblant les institutions éducatives conduites par la commune sur un seul lieu, le Conseil communal juge qu'il réalise un projet intégrateur, rassemblant les jeunes de tous âges dans un lieu communautaire évolutif et protégé.

État des travaux

Le projet global sera soumis à votre Autorité dans un rapport spécifique, lié à une demande de crédit, qui abordera naturellement le lien entre ce projet et le présent rapport de politique jeunesse, ainsi que le modèle de gestion élaboré par l'Exécutif.

Ressources

Le développement de la plateforme, du bulletin, du site internet et la centralisation des données ainsi que leur rédaction sont confiées au *Service administratif et communication* et intégrées aux travaux de réalisation du nouveau site internet.

La récolte des informations pour les activités existantes et à venir est conduite par le même service et compte sur la participation des organisateurs, respectivement des comités des associations. Si la plateforme est fonctionnelle et utilisée par le public cible, le Conseil communal ne doute pas que ces partenaires trouveront de l'intérêt à participer à sa gestion.

En ce qui concerne les publications « dormantes » d'associations ou d'événements qui ne seraient pas actualisées par leurs responsables, le service prévoit de les supprimer simplement.

Le projet de soutien aux jeunes à travers la subvention de l'abonnement de transport public générera une dépense concrète qui sera traitée dans l'examen du budget 2020.

Finalement le projet de Maison des jeunes fera l'objet d'un rapport spécifique indiquant les ressources nécessaires à sa réalisation.

Suivi

À l'instar du rapport de politique générale, la politique jeunesse du Conseil communal pourrait être confiée, du moins pour le travail de suivi, à une commission afin d'en conduire le traitement. Toutefois, le Conseil communal n'en recommande pas l'usage. Les propositions figurant dans ce rapport sont toutes en cours de réalisation et leur gestion est conduite pour être durable et agile, afin de ne pas surcharger un département de la Commune. Il semble en revanche que, dans les échanges de politique générale, en ouverture ou en sortie de législature, la transmission d'un rapport de l'Exécutif au Législatif abordant le bilan de la politique jeunesse pourrait être prévue.

Conclusion

Le Conseil communal propose au Conseil général de considérer le présent rapport de politique jeunesse comme un plan directeur et de classer la motion M18-005.

Il réalisera les projets mentionnés ci-dessus, soit la création de la plateforme, du bulletin, du site, de l'image graphique et proposera au Conseil général un projet de réalisation de la subvention pour les abonnements de transports publics et d'une Maison des jeunes de Milvignes.